

VALORISEZ VOTRE ENTREPRISE EN DEVENANT MÈCÈNE POUR ORPHELINS SIDA INTERNATIONAL !



Michel JONASZ

« Le temps de la solidarité est venu. Il n'est plus possible de croire que l'on peut vivre heureux sans se soucier du malheur des autres. L'indifférence est le pire ennemi.

Donner de son temps comme le font tant de bénévoles, c'est donner de l'amour, et donner un peu de son argent, c'est également une belle manière de donner de l'amour.

Offrir une part de ce que l'on possède est un geste qui prépare le monde futur. Celui que nous voulons laisser à nos enfants. Un monde plus fraternel.

Je connais OSI dont je suis parrain, depuis sa création, et Myriam Mercy sa fondatrice, depuis Sol En Si qu'elle avait créé avec Alain Danand. Connaissant son intégrité, son enthousiasme, et son dévouement sincère, je lui ai toujours accordé mon soutien. L'argent que vous lui confierez sera bien utilisé et elle ne trahira pas votre engagement. Nous avons besoin de vous et de votre confiance ! »

Michel Jonasz

Permettez à un jeune de **consolider** sa formation professionnelle
à l'**international** dans le domaine de l'**humanitaire**,



Aidez des adolescents à **se former** et à **améliorer** leurs conditions de vie,

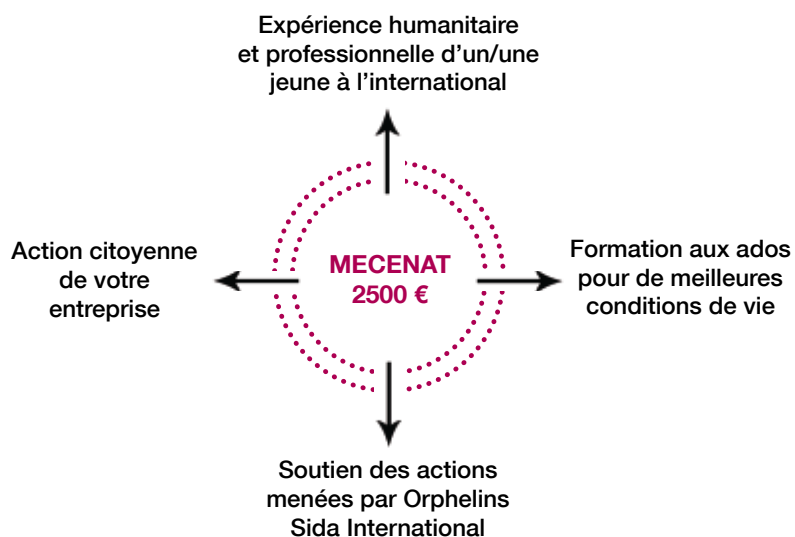


Agissez de façon **citoyenne** en choisissant la destination
d'une partie de vos impôts !



MECENAT DE 2500 €

ou plutôt, **1000 € après réduction fiscale !**



ORPHELINS SIDA INTERNATIONAL
4 rue de Belfort - 75011 PARIS
01 41 97 54 94 / contact@orphelins-sida.org
www.orphelins-sida.org

UN MECENAT POUR PERMETTRE À UN(E) JEUNE DE VIVRE UNE EXPERIENCE HUMANITAIRE A L'INTERNATIONAL

Le Service Civique International : une chance pour les jeunes de donner du sens à leur vie !

Un nombre croissant de jeunes souhaite s'engager dans l'action humanitaire. Ils veulent se mettre au service des autres ou compléter leur formation. Ils veulent surtout s'intégrer dans la société en apportant leur pierre à l'édification d'un monde plus juste.

Pour répondre à cette offre, l'Etat a récemment mis en place (le 10 mai 2010) le dispositif du Service Civique. En son sein, il existe une option internationale : le Service Civique International (SCI). Celle-ci permet à des jeunes de 18 à 26 ans de s'engager auprès d'une ONG, pour une mission dans un pays en voie de développement d'une durée de 6 à 12 mois, au service de l'intérêt général.

Pour plus d'infos, consultez www.service-civique.gouv.fr

Votre don : le geste qui assure son départ !

Pour renforcer la capacité de ses 7 partenaires en Afrique et en Inde, OSI a choisi de s'appuyer sur le dispositif du Service Civique International. Pendant 1 an, au Bénin et en Côte d'Ivoire, un/une jeune assura la mise en place d'un projet de création d'un jardin d'enfant.

Pour sa mission, le jeune en SCI est indemnisé 440 euros par l'état. En contrepartie, l'association qui l'engage se doit de lui garantir :

- ▶ 50 euros par mois d'indemnités d'hébergement
- ▶ Le transport aller/retour sur le lieu de mission
- ▶ Les moyens techniques de sa mission

Pendant 1 an, il/elle :

- ▶ Accueillera dans le jardin d'enfants les enfants âgés de 4 à 7 ans
- ▶ Apprendra à ces enfants les bases du langage et les pré-requis scolaires
- ▶ Sensibilisera la population sur la nécessité de l'éveil des enfants

Pour plus d'infos, consultez www.orphelins-sida.org/parrainage/vsi.php

Votre don de **2 500 euros** permettra d'assurer :

- ▶ 600 euros pour les indemnités d'hébergement du jeune en SCI
- ▶ 800 euros pour les frais de transport A/R lieu de mission
- ▶ 600 euros pour le matériel pédagogique
- ▶ 500 euros pour les frais de structure et de suivi au siège d'OSI



ORPHELINS SIDA INTERNATIONAL
4 rue de Belfort - 75011 PARIS
01 41 97 54 94 / contact@orphelins-sida.org
www.orphelins-sida.org

UN MECENAT POUR AMELIORER LA REUSSITE SCOLAIRE D'ENFANTS AGES DE 3 A 7 ANS ET ORPHELINS DU SIDA

Un problème : une scolarité retardée à cause d'un manque de prise en charge !

Dans notre société, il est avéré que la réussite scolaire est nettement améliorée si, dès le plus jeune âge, les enfants sont pris en charge et acquièrent certains pré-requis. Notamment dans les domaines du langage et de la psychomotricité. De gros moyens sont d'ailleurs engagés par les parents pour l'éveil de leur enfant.

Au Bénin et en Côte d'Ivoire, cette prise en charge des jeunes enfants est quasi inexistante. La conséquence directe est souvent un retard scolaire important avec, par exemple, des enfants ne sachant pas lire en CE1 et des enfants qui rentrent au collège entre 13 et 15 ans.

Très peu de structures publiques existent pour pallier ce problème et les tuteurs et les tutrices des orphelins n'ont pas les moyens pour mettre leurs enfants dans des structures privées. D'autant plus qu'ils ne sont parfois même pas conscients de l'importance de l'éveil de leurs enfants pour leur avenir.

Notre solution : des jardins d'enfants pour les éveiller !

Orphelins Sida International travaille avec ses partenaires Action Sociale (Bénin) et Le Centre SAS (Côte d'Ivoire) depuis près de 6 ans. Ensemble, ils assurent le parrainage et le suivi d'une file active composée d'enfants, d'adolescents et d'aïeuls tous affectés ou infectés par le VIH Sida.

Conscients de la problématique du manque de prise en charge des jeunes enfants et des difficultés engendrées, OSI et ses partenaires ont construit un projet de jardin d'enfants pour accueillir les orphelins les plus jeunes et les accompagner dans l'apprentissage des notions de bases et du français.

Sur une semaine, une vingtaine d'enfants âgés de 4 à 7 ans, sera accueillie dans les locaux des partenaires. Pendant ces journées, les enfants seront pris en charge et feront des activités ludiques pour les préparer à la rentrée en CP. A la fin de l'année, les résultats seront qu'au moins 30 enfants disposent des pré-requis nécessaires à leur âge.

Votre don de **2 500 euros** permettra d'assurer :

- ▶ 600 euros pour les indemnités d'hébergement du jeune en SCI
- ▶ 800 euros pour les frais de transport A/R lieu de mission
- ▶ **600 euros** pour le matériel pédagogique
- ▶ 500 euros pour les frais de structure et de suivi au siège d'OSI



ORPHELINS SIDA INTERNATIONAL
4 rue de Belfort - 75011 PARIS
01 41 97 54 94 / contact@orphelins-sida.org
www.orphelins-sida.org

UN MECENAT POUR REMPLIR UNE ACTION CITOYENNE ET CHOISIR LA DESTINATION D'UNE PART DE VOS IMPÔTS

Payer ses impôts : le choix de la solidarité !

En effectuant un don à une association d'intérêt général, vous décidez, de fait, de l'affectation d'une partie de vos impôts par le biais d'une réduction fiscale :

- ▶ Egale à 60 % du montant de votre don.
- ▶ Limitée à 5% de votre chiffre d'affaires HT. (Si elle est supérieure à ce plafond de 5%, votre entreprise peut reporter l'excédent sur les années suivantes dans la limite de 5 ans)¹.
- ▶ Exemple : Si votre entreprise à un chiffre d'affaire de 600 000 euros, vous pouvez décider de faire un don jusqu'à 3000 euros. Grâce au reçu fiscal, vous pourrez déduire 1800 euros de votre impôt sur les bénéfices. Ce qui équivaudra pour votre entreprise à une dépense réelle de 1200 euros.

Orphelins Sida International est une association habilitée à recevoir des dons et à donner des reçus fiscaux.

Orphelins Sida International : une association d'expérience, une action ciblée !

Orphelins Sida International intervient depuis 11 ans pour organiser la solidarité de la société civile européenne en direction des enfants et adolescents devenus orphelins des suites du sida, dans les pays les plus touchés par l'épidémie.

Faire un don pour ce projet vous offre la possibilité de participer à une action de solidarité internationale dans le domaine où vous intervenez.

Il pourrait s'agir pour vous de l'occasion de communiquer auprès de vos clients sur une action de solidarité internationale mais aussi d'investir vos collaborateurs dans ce type d'engagement.

Votre don de **2 500 euros** permettrait de financer :

- ▶ 600 euros pour les indemnités d'hébergement du jeune en SCI
- ▶ 800 euros pour les frais de transport A/R lieu de mission
- ▶ 600 euros pour le matériel pédagogique
- ▶ **500 euros** pour les frais de suivi des SCI par le siège social d'OSI

¹ Cf. articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts



COORDONNEES

Représentant juridique d'Orphelins Sida International (OSI)

Myriam MERCY, Présidente de l'association

Nom du responsable du projet au sein d'OSI

Julien LAMY, Responsable des programmes

Coordonnées de l'organisme

4 rue de Belfort, 75011 PARIS

Tél. / Fax : 01 47 97 54 94

Courriel : contact@orphelins-sida.org

Site Internet : www.orphelins-sida.org

Représentant juridique de l'Association Action Sociale (AS)

Eugène AGUEMON, Président de l'association

Nom du responsable du projet au sein de l'Action Sociale (AS)

Eugène AGUEMON, Président de l'association

Coordonnées de l'organisme

Centre Songhaï - Djegankpevi

463 Porto Novo

BENIN

Tél. : 00 229 20 22 08 49

Courriel : eugeneaction@yahoo.fr

Site Internet : www.actionsociale.org

Représentant juridique de l'Association Centre Solidarité Action Sociale (CSAS)

Penda TOURE, Directrice Exécutive

Nom du responsable du projet au sein du Centre Solidarité Action Sociale (CSAS)

Penda TOURE, Directrice Exécutive

Coordonnées de l'organisme

Centre SAS

Cité des Hameaux

COTE D'IVOIRE

Tél. : 00 225 31 63 79 91 / 07 38 57 58

Courriel : ong_csas@yahoo.fr

Site Internet : www.ongcsas.fr.gd

Blog de Bouaké : osi.bouake.free.fr



ORPHELINS SIDA INTERNATIONAL
4 rue de Belfort - 75011 PARIS
01 41 97 54 94 / contact@orphelins-sida.org
www.orphelins-sida.org